

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 2 (1924)

**Rubrik:** Rapport de la Société auxiliaire du Musée

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE

### RAPPORT DU PRÉSIDENT

*Exercice 1923*

Mesdames, Messieurs,

Je pense qu'un certain nombre d'entre vous ont eu entre les mains la revue « Genava » que la direction du Musée a fait paraître l'an dernier. Cette publication comprenait le rapport de la direction du Musée ainsi que des articles variés consacrés soit aux collections du Musée, soit à diverses questions historiques genevoises.

Nous avons le plaisir de vous informer qu'à partir de cette année notre rapport annuel paraîtra dans la revue « Genava » que nos membres recevront d'ici à peu de temps. Nous n'avons pas hésité à accepter la proposition que nous a faite la direction du Musée de fusionner notre rapport avec la nouvelle revue qui deviendra ainsi notre organe officiel. Nos membres auront l'avantage de recevoir le rapport administratif du Musée et d'être tenus au courant, année après année, de tout ce qui concerne le Musée. Nous croyons que nos membres n'auront qu'à se féliciter de ce nouvel arrangement très favorable à notre Société et nous profitons de cette occasion pour remercier le Directeur des facilités qu'il nous a accordées.

*Membres.* — Nous avons, au 31 décembre dernier, un effectif de 343 membres en diminution de 6 sur l'année précédente.

*Comité.* — Les membres suivants de notre Comité viennent en réélection pour 3 ans; ce sont: MM. Henri Tronchin, Guillaume Fatio, Louis Blondel et Horace de Saussure. En outre, nous nous sommes adjoint récemment M. Ernest Naef, grand collectionneur et expert en étains anciens et MM. François Monnard et Jean Lullin, tous deux collectionneurs et amateurs d'art, dont le concours nous sera fort utile; nous vous prions de confirmer leur nomination.

*Achats.* — Votre Comité s'est réuni plusieurs fois l'an dernier pour examiner des propositions d'achat et notre choix s'est plus particulièrement porté sur

des sculptures intéressant la section archéologique. Notre Musée est le seul de Suisse, grâce aux collections Fol et Duval, qui ait une série intéressante de marbres anciens. Nous croyons donc qu'il est tout indiqué de développer cette partie de notre Musée, d'autant plus que la guerre et les troubles qui l'ont suivie ont bouleversé l'Orient et que de nombreuses collections ont été dispersées.

Il est donc possible d'acquérir actuellement des marbres anciens dans des conditions qui ne se sont jamais présentées avant 1914.

Depuis quelques mois, le directeur du Musée était en tractation pour acquérir un buste de marbre, portrait de l'empereur Auguste d'un très beau style et dans un état remarquable de conservation. Nous avons donné une subvention importante à cet achat qui a été facilité, du reste, par un don anonyme. Ce buste doit provenir de Tarente. (*Fig. 26-7*).

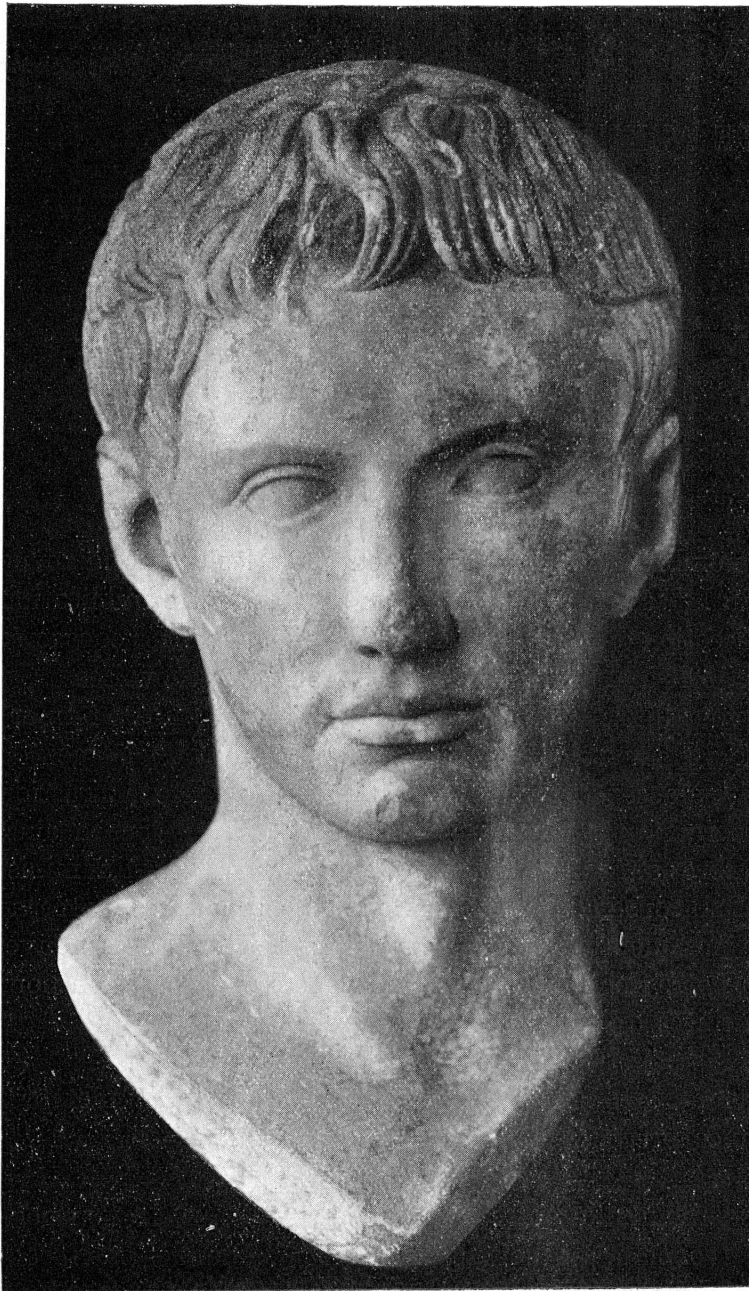


FIG. 26. — 9164. Tête d'Auguste.

Une tête de femme, en terre cuite, de la fin du V<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ,

trouvée à Tarente, a retenu notre attention. C'est une œuvre charmante, d'une grande finesse d'exécution et qui se trouve également dans un excellent état de conservation <sup>1</sup>.

Enfin, nous avons donné une subvention pour l'achat d'une tête de jeune homme, portrait supposé d'un prince syrien, charmante production de l'époque hellénistique provenant des environs de Sidon. (Fig. 28-9).

Je vous signale en passant la fort belle tête d'Alexandre que M. Deonna a pu assurer au Musée et que vous verrez aussi dans la Salle Duval. (Fig. 13-4).

Nous avons donné cette année une petite subvention pour l'impression du guide illustré du Musée, « Choix de Monuments de l'Art antique ».

M. Gielly, Conservateur des Beaux-Arts, désirait depuis longtemps une de ces natures mortes du peintre Forestier qui font l'admiration des connaisseurs. Un collectionneur de notre Ville a bien voulu se dessaisir,

à des conditions très favorables pour nous, d'un des plus beaux bouquets de fleurs



FIG. 27. — 9164. Tête d'Auguste.

<sup>1</sup> *Genava*, I, 1923, p. 45-51, fig. 12-3, n° 9124.



de Forestier, et nous avons eu le plaisir de l'offrir au Musée. Cet artiste genevois sera ainsi représenté dans la galerie de peinture par une de ses plus belles œuvres.

Enfin, nous avons acquis, avec l'aide de quelques membres de la famille Le Fort, un tapis brodé de 4 mètres sur 5 mètres qui se trouvait en Allemagne et qui est très intéressant au point de vue documentaire<sup>1</sup>.

Le motif central de ce tapis se compose des armoiries de la famille Le Fort et il a été brodé à la main par une douzaine de jeunes filles genevoises qui formaient



FIG. 28-9. — 9305. Tête masculine. IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.

une « Société du Dimanche » dont faisait partie Elisabeth Le Fort, fille du Général Le Fort et d'Elisabeth, comtesse de Schmettau, sa femme. Il fût offert à Mademoiselle Le Fort à l'occasion de son mariage avec Jean Aimé Sartoris, le 25 septembre 1787. Les autres parties du tapis ont été brodées plus tard par Madame Sartoris-Le Fort et ses descendantes.

Ce document, d'une authenticité indiscutable, est très intéressant, et nous avons trouvé que sa place était tout à fait indiquée au Musée. Vous pourrez le voir exposé dans la Salle où sont les tableaux de Calame et de Diday.

\* \* \*

<sup>1</sup> Cf. p. 53.

Je dois, en terminant, vous signaler que nous maintiendrons la cotisation de nos anciens membres à 5 francs, mais que les nouveaux membres auront à acquitter à l'avenir une cotisation légèrement plus élevée, soit 6 francs minimum.

Nous estimons, en effet, qu'il ne serait pas juste de laisser la cotisation de notre Société à 5 francs, alors que la revue « Genava » que nos membres vont recevoir gratuitement est vendue en souscription à 6 francs par le Musée.

Enfin, nous pouvons formuler l'espoir que les avantages que nous offrons à nos membres cette année nous amèneront de nouveaux candidats et contribueront ainsi à la prospérité de notre Association.

*Le Président :*  
Emile DARIER.

---

#### RAPPORT DU TRÉSORIER

Mesdames, Messieurs,

Pendant l'exercice écoulé, le capital de notre société s'est augmenté de 300 francs par suite de l'entrée de 3 membres à vie.

Notre portefeuille titres a subi quelques changements : pour le compte ordinaire, nous avons acheté neuf obligations 5 % Ville de Genève 1919 en remplacement de Cédules de la Caisse Hypothécaire, qui n'étaient renouvelables qu'au taux de 4 ½ % et nous avons échangé \$ 4000.— de l'emprunt 5½ % Suisse remboursable en 1929 contre \$ 5000.— d'obligations 4 % Japonais remboursable en 1931.

La différence d'évaluation des titres de notre compte ordinaire a passé de Fr. 13.563,75 à Fr. 11.059,—, soit une diminution de Fr. 2.504,75, qui est due à la hausse de nos valeurs.

Au Fonds Gillet nous devons constater que nous disposons actuellement d'une réserve de Fr. 6.768,25 qui est également plus élevée que l'an dernier.

Nos revenus ont atteint l'année dernière Fr. 10.166,— y compris des cotisations pour Fr. 1.738,—, ce qui nous a permis de faire face à nos frais généraux, s'élevant à Fr. 716,80 et d'acquérir des objets pour Fr. 10.300,—.

Cette année, nous avons acheté plusieurs marbres grecs et nous en avons profité pour employer la réserve de Fr. 697,65 qui figurait depuis plusieurs années dans notre bilan sous la rubrique « Fonds pour l'achat de marbres grecs ».

Nous reportons à nouveau un solde débiteur de Fr. 471,45.

En résumé, nos finances sont en excellent état, nos revenus en augmentation sur l'an dernier et nos valeurs ne nous donnent aucune préoccupation.

*Le Trésorier :*  
Guillaume FATIO.

*Bilan au 31 décembre 1923.*

ACTIF		PASSIF	
Titres divers . . . .	Fr. 64.427,—	Membres à vie . . . .	Fr. 17.050,—
Titres du Fonds Gillet	» 86.375,—	Capital inaliénable,	
Différence d'évaluation		Fonds capital	
titres divers . . . .	» 11.059,—	Legs et Dons d'Hoiries	» 10.584,75
MM. Hentsch, Forget		Fonds Vieusseux . . . .	» 50.000,—
& Co . . . . .	» 755,20	Fonds Gillet (\$ 20.000	
MM. Darier & Cie . . . .	» 1.663,35	cap.) . . . . .	» 80.146,—
Solde de l'exercice . . . .	» 471,45	Réserve pour différences	
		d'évaluation sur titres	
		du Fonds Gillet . . . .	» 6.768,25
		Fonds pour l'achat de	
		peintures d'Agasse . . . .	» 200,—
	Fr. 164.749,—		Fr. 164.749,—

*Compte de Profits et Pertes.*

DOIT		AVOIR	
Solde ancien . . . .	Fr. 318,30	Cotisations annuelles .	Fr. 1.738,—
Frais généraux . . . .	» 716,80	Revenus des fonds de	
Objets achetés en 1923	» 10.300,—	la Société . . . . .	» 3.677,05
		Revenus du Fonds	
		Gillet . . . . .	» 4.750,95
		Transport du solde du	
		compte « Fonds pour	
		l'achat de Marbres	
		grecs » . . . . .	» 697,65
		Solde à nouveau . . . .	» 471,45
	Fr. 11.335,10		Fr. 11.335,10

*Capital en Objets.*

Valeur des Objets achetés ou reçus en dons par la Société Auxiliaire et remis au Musée de Genève du 14 avril 1897 au 31 décembre 1923 . . . . .	Fr. 184.925,55
---	----------------

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous nous avez confié le soin de vérifier les comptes de la Société Auxiliaire du Musée et nous y avons procédé aujourd'hui. Nous avons trouvé le tout, bilan, compte de profits et pertes, d'accord avec le grand livre, et nous vous proposons de donner décharge à notre trésorier, avec nos remerciements.

Le rapport du trésorier vous a donné les résultats satisfaisants de l'exercice, sur lesquels nous ne reviendrons pas, sauf pour nous en féliciter.

Genève, le 14 mai 1924.

*Les vérificateurs des comptes :*

Jacques MARTIN.

Léon BOVY.

